

## L'écho des négos : Mieux vaut TAR que jamais !

Pour répondre à la demande de nombreux salariés, l'UDPA-UNSA a obtenu la prolongation de l'accord Transition Activité Retraite qui arrivait à son terme le 30 avril 2018. Il est donc possible d'adhérer à nouveau au TAR avant le 30 juin 2019.

Le dispositif reste sensiblement le même avec 2/3 en Temps Partiel Abondé (TPA) et 1/3 en Congé Transition Retraite (CTR avec dispense d'activité totale), une sortie du dispositif dès la date de retraite à taux plein, une majoration de 30% de l'Indemnité de Départ en Retraite et un abondement complémentaire aux versements volontaires dans le PERCO.

A noter que l'UDPA-UNSA a obtenu l'engagement de prise en charge par l'employeur du risque législatif (modification possible des conditions du départ en retraite à taux plein) pour une durée pouvant aller jusqu'au 30 juin 2022 et la majoration de l'abondement PERCO qui passe de 600 à 750€.



## Intéressement AXA France : baisse 2017 et renégociation des critères 2018 et suivants

Même si l'intéressement au titre de 2017 est en baisse par rapport à l'année dernière, vous devez impérativement avant le 21 juin, arbitrer sur [www.apeasi.com](http://www.apeasi.com) le paiement ou l'investissement de votre participation et de votre intéressement ; à défaut la totalité sera investie dans le PERCO et bloquée jusqu'à votre départ en retraite



C'est principalement la chute de la performance IARD qui explique la baisse de l'intéressement (7,22% par rapport à 7,56% l'an dernier) le mécanisme étant conçu pour amortir les variations d'une année sur l'autre.

L'UDPA-UNSA a revendiqué une révision des 5 principaux critères. ; voici le résultat de la négociation qui devrait pondérer pour l'avenir les variations de CA au profit de la rentabilité en IARD comme en Vie.

Concernant la RSE (Responsabilité Sociale d'Entreprise) nous restons réservés sur la réalité de l'impact environnemental de la baisse de l'utilisation du papier au profit des Data centers extrêmement énergivores et alimentés par les centrales au charbon moins chères mais très polluantes

Critères	Poids 2017	poids 2018
Résultat opérationnel	50%	40%
Ratio Combiné IARD	10%	15%
APE Vie (Annuel Premium Equivalent)	10%	15%
Chiffre affaire IARD	10%	10%
Qualité de service	15%	15%
RSE baisse consommation de papier	5%	5%

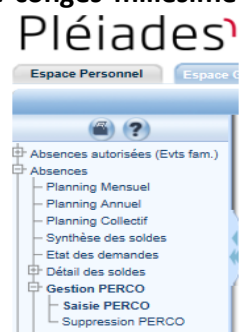
## Du 15 juin au 15 juillet vos congés non pris peuvent basculer dans le PERCO

L'accord Compte Epargne Temps ayant été résilié par la Direction fin avril 2018, vos jours de congés millésime 2017 non encore pris seront perdus, sauf à les transformer en complément de retraite via un transfert dans le PERCO (Plan d'Epargne Retraite Collective).

Vous êtes nombreux à avoir raté l'e-mail AXA Live du 13 juin annonçant la fenêtre de tir ouverte dans Pléiades du 15 juin au 15 juillet 2018, qui ne fonctionnera que dans la limite de 10 jours et si vous avez déjà pris 4 semaines de congés (20 jours) sur le millésime 2017.

Le formulaire de transfert est accessible dans [Pléiades\Gestion des temps\Absences\PERCO] Sur la valorisation pour le personnel administratif, il n'y a pas de petits profits pour la direction qui se base sur le salaire annuel théorique (hors CRV et PPE) divisé par 260.

Lors de la négociation du 18 juin l'UDPA-UNSA a demandé le respect de la législation qui impose une règle de calcul nettement plus favorable, celle de l'indemnité de congés payés avec CRV et PPE dans l'assiette de calcul. Nous avons également réclamé un abondement sur chaque versement dans le PERCO avec un minimum de 20%. La Direction doit une réponse aux organisations syndicales sur le taux d'abondement qu'elle entend limiter aux seuls versements à partir du CET. **Nous vous tiendrons au courant.**



### Stagnation des CRV et PPEI malgré les efforts des salariés toute l'année 2017



L'année 2017 a été particulièrement difficile pour les salariés d'AXA France qui ont dû faire face à la fois à la réorganisation, à de nombreux départs sans anticipation des remplacements et à l'érosion des portefeuilles organisée par une politique tarifaire démotivante ; vous êtes très nombreux à avoir mouillé la chemise pour atteindre des objectifs restés très ambitieux. Record historique des résultats du groupe AXA de 6 M€ aux quels AXA France a contribué à hauteur de 27%, + 9% de dividendes pour les actionnaires tandis que pour les salariés l'intéressement est en baisse et la direction développe un syndrome de surdité aux demandes répétées de prime

exceptionnelle.

Au CCE de juin, l'UDPA-UNSA a souligné l'effort mesquin pour faire progresser les taux d'atteinte par rapport à l'année précédente.

L'UDPA-UNSA a à nouveau dénoncé que **plus on monte dans la hiérarchie, plus les taux sont élevés** et la même tendance à la hausse se poursuit chez les directeurs histoire de rappeler le lien de subordination,

**Pourtant c'est bien le travail des équipes qui fait l'atteinte des objectifs des chefs ....**

Classe	Taux d'atteinte moyen		Montant moyen versé		"Progression"	
	2016	2017	2017	2018	%	€
4	91,7%	91,6%	209 €	212 €	-0,1%	3 €
5	93,4%	93,7%	2 725 €	2 765 €	0,3%	40 €
6	95,3%	95,7%	4 284 €	4 353 €	0,4%	69 €
7	98,0%	98,4%	7 446 €	7 558 €	0,4%	112 €

### Non à l'arrêt et à l'externalisation des Activités Sociales et culturelles

L'UDPA-UNSA dénonce la manœuvre électoraliste de la centrale syndicale gestionnaire majoritaire de l'ensemble des Activités Sociales et Culturelles (ASC) qui prétend qu'en raison des élections professionnelles d'AXA France (1<sup>er</sup> tour prévu le 8 novembre 2018), il ne serait plus possible de servir de nouvelles prestations aux salariés après le mois de septembre.

Cette prétendue obligation d'arrêt des prestations n'a aucun fondement juridique et le passage du Comité d'Etablissement (CE) en Comité Social et Economique (CSE) organisé par les ordonnances Macron n'impose absolument pas la paralysie des CE. D'ailleurs nombres de CE continuent à prendre des engagements qui se réaliseront après leur disparition comme par exemple des réservations de voyages car il y a transfert du patrimoine, des fonds non encore utilisés et de l'ensemble des engagements des CE vers les CSE.



- L'UDPA-UNSA est intervenue à plusieurs reprises en CCE et autour de la table de négociation pour défendre la continuité des activités sociales et culturelles et dénoncer toute tentative de manœuvre électoraliste.
- L'UDPA-UNSA a voté pour la mission financée par la Direction qui confie à un prestataire extérieur la réalisation d'un état des lieux visant à identifier les actifs et les engagements des neuf CE et 5 CRIE (4 CRI régionaux + le CRIFIE), proposer des règles de gestion de la transition afin de faciliter la dévolution et assurer une continuité de service aux salariés.
- L'UDPA-UNSA reste opposée aux projets d'externalisation de la gestion des ASC qui seraient payés au prix fort par les salariés.

### Vous avez des questions contactez vos délégués UDPA-UNSA

François BLANCHECOTTE	54 3833	Colette GHARIB	56 0049	Pascale LOUSSERT	06 82 08 25 74
Marie Claude BAPTISTAT	58 9542	Sylvaine HARDY	54 0984	Marie Laure MARCHAND	06 88 53 25 47
Christophe BEZAULT	06 81 90 80 10	Dominique HERBERT	06 71 20 45 09	Corinne MARZOLF	57 5276
Yves BRETEL	52 8464	Jean-François HERBERT	52 8710	Nathalie PACITTI-DIAZ	57 5202
Christine BELLEVILLE	58 9758	Yann LE BELLER	06 72 47 06 38	Jean Marc PAGAU	52 8781
Alain BREUZE	58 9554	Franck LEFEBVRE	54 2692	Christophe PESNEAUD	54 1496
Pierrette CASCINO-LEFEVRE	54 1887	Jean Marc LEFEBVRE	<a href="mailto:Jeanmarc.lefebvre@axa.fr">Jeanmarc.lefebvre@axa.fr</a>	René-Hubert PURSEIGLE	54 1496
François-Xavier CHARLES	54 2960	Dominique LE GALL	06 21 44 39 36	Jacques QUINOL	<a href="mailto:Jacques.quinol@axa.fr">Jacques.quinol@axa.fr</a>
Georges CUSINATO	06 75 98 38 04	Sandrine LORBACH	58 9348	Giulia SCHUMACHER	54 4529



